

Annonces Légales

Arrêté préfectoral SG/DCL/BRGE du 26.12.2024

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités à publier les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour la Guadeloupe.

MODIFICATIONS

FC07585



Dénomination : SCI TI GLAS.

Forme : SC.
Capital social : 66880 euros.
Siège social : 232 résidence Bellevue du Phare, 06210190 LE GOSIER.
439497041 RCS POINTE A PITRE.

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 27 mars 2025, les associés ont décidé, à compter du 27 mars 2025, de transférer le siège social à Espace Dugazon, 97139 LES ABYMES.

Mention sera portée au RCS POINTE A PITRE.

FCI02114

LOLA 1013

Société par actions simplifiée au capital de 1 675 100 euros porté à 653 010 euros
Siège social : chez LEVALOIS&FILS, ZI Jaula 97129 LAMENTIN
980 654 305 RCS POINTE A PITRE

Suivant décision du 19 mai 2025, l'Associé Unique a décidé de réduire le capital de 1 675 100 euros à 653 010 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à un million six cent soixante quinze mille cent euros (1 675 100 euros).

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à six cent cinquante trois mille dix euros (653010 euros).

POUR AVIS

Le Président

DISSOLUTION

FCI02115

PEP AGIR FINANCES

SASU en liquidation au capital de 1 000 euros,
Siège social : rue Adrien Téplier
Section Castérat 97122 BAIE MAHAULT
889 763 413 RCS POINTE A PITRE

Par décision du 22/06/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/06/2025 et sa mise en liquidation amiable.

Pascale PERDREAU, rue Adrien Téplier Section Castérat 97122 BAIE MAHAULT, est nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au greffe du tribunal de commerce de POINTE A PITRE.

MARCHÉ PUBLIC

FC07584



AVIS DE PUBLICITE

RÉGION GUADELOUPE
M. Président du Conseil Régional - Le Président

Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

SIRET 23971001500029

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Groupement de commandes : Non

Objet : PRESTATIONS DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL SPECIALISE EN MEDIATION POUR LE PERSONNEL REGIONAL

Référence : 2025PA0026

Type de marché : Services

Mode : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution principal : Av. Paul Lacavé

97100 Basse-Terre

Durée : 12 mois

Description : La consultation est répartie en 2 lots.

Le montant maximum annuel du lot 1 est 20 000 € HT.

Le montant maximum annuel du lot 2 est 5 000 € HT.

Chaque lot est passé pour une durée d'un an reconductible trois fois un an.

Code CPV principal : 85121270 - Services prestés par les psychiatres ou les psychologues

Forme : Prestation divisée en lots : Oui
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Conseil Régional de la Guadeloupe

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 100 000,00 €

Lots : Libellé-Estimé € HT-CPV

N° 1 Accompagnement psychologique individuel et collectif et autres prestations 85121270

Lieu d'exécution : Tous les sites de la Collectivité régionale

N° 2 Médiation-conciliation

Lieu d'exécution : Tous les sites de la Collectivité régionale 85121270

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats :

Non

La consultation comporte des tranches:
Non

Possibilité d'attribution sans négociation:
Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 : Prix

40 : Valeur technique

Renseignements administratifs

achat@regionguadeloupe.fr

Tél : 05 90 80 40 40

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres : Remise des offres le 25/07/25 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, soit le 25/07/25 à 18h00 heure de Paris au plus tard.

Dépôt : Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : www.egua-deloupe.com.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr> ou adressés par courrier à :

Tribunal administratif de Guadeloupe - 34, Chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard / 97100 Basse-Terre. Tél. : 0590 38 49 00. Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Les sous-critères sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Envoi le 19/06/2025 à la publication

Ary CHALUS

Abonnez-vous
en ligne

www.leprobant.fr

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Notre téléphone :
0590 22 24 39

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé - 24 H / 24 - 7 Jours / 7

www.leprobant.fr